

Jean-Claude BOUR
C.C.A./secteur beach

Nancy, le 17 septembre 2004

à

Monsieur le Président de la F.F.V.B.
Monsieur le Président de la Commission Beach

COMPTE RENDU CCA / BEACH
Saison 2004

Une fois n'est pas coutume je commencerai mon compte rendu par la conclusion.

Il convient de reconsidérer le nombre d'arbitres sur certaines compétitions, ceci du fait de la formule choisie dans un emploi du temps minimum, ainsi que du nombre d'équipes qualifiées.

A titre d'exemple : Porticcio

Vendredi 13 août : 13 heures début des qualifications : 4 ou 6 rencontres pour l'après midi.

Samedi 14 août : 08 h 30 début de la compétition, ininterrompue jusqu'à 20 h 15, ce qui a pour conséquence pour les arbitres au nombre de 6 (six) d'officier durant 8 rencontres de suite s'enchaînant à 10 minutes maximum sur 4 terrains. J'ajouterais qu'à la température moyenne de 30 degrés peut s'ajouter de temps à autre des vents très violents 60 km/h

En résumé, les arbitres ont officiés durant : 4 h52, 4h53, 5h16, 5h33, 5h54, 5h58. Il convient d'ajouter le temps de préparation avant et après la rencontre; je vous laisse juge !

Il faut aussi et surtout bien comprendre que le temps ne permet pas de restauration adaptée.

Il est bon de porter à la connaissance des lecteurs qu'aucun arbitre aujourd'hui ne s'est plaint de ce "régime" (terme approprié). Nous devons reconnaître la performance et la saluer.

Il convient donc de modifier les cahiers des charges et de porter à 10 minimum le nombre d'arbitres en ce qui concerne :

Masters du types Porticcio

Internationaux de France ; Lavandou

Exception de Marseille W.S. Là, il convient d'harmoniser les indemnités dues aux arbitres: internationaux désignés par la FIVB : 600 dollars/semaine ; Arbitres internationaux et nationaux Français, désignés par la FFVB, et ceci pour les mêmes contraintes : 54 euros / jour. Chercher l'erreur !

Je me dois aussi de porter à la connaissance de ces mêmes lecteurs que, lors d'un Comité Directeur, il avait été demandé par mes soins, après une longue discussion à MARSEILLE W.S 2003 avec des membres du bureau fédéral, et qui avaient admis ma requête, que cette même demande a été rejetée d'un revers de main, nonobstant le fait que cette dépense supplémentaire, chiffrée à 90 euros au total devrait être supportée par l'organisateur. Je vous laisse juge (coût estimé d'une étape : 18000 euros) Plus 90 euros ???

A titre informatif, l'indemnité d'arbitrage à ce jour est de 54 euros /jour, soit 108 euros pour une compétition par arbitre. 6 arbitres = 648 euros. Vous y ajoutez souvent 1 ou 2 nuits de voyage, souvent le dimanche soir Week-end bien rempli!!!! Cela se passe de commentaires.

L'indemnité du superviseur FIVB est de 1600 ou 1800 dollars!!!! Dont acte ?

Il y a 4 ans il y avait beaucoup trop d'incompréhension entre arbitres et joueurs, aujourd'hui, je peux dire que l'état d'esprit a considérablement été modifié par la démarche de tous les acteurs. C'est un Enorme progrès.

Activité des arbitres internationaux

<i>BERARD Marc</i>	<i>Porto-Rico ; Grèce ; Norvège ; Majorque ; Marseille</i>
<i>RAILLON Gil</i>	<i>Allemagne ; Marseille</i>
<i>DECHOUX Christian</i>	<i>Suisse ; Espagne ; Marseille</i>
<i>SAADHOUNE Abdel</i>	<i>Thaïlande ; Marseille</i>

LES COMPETITIONS

<i>VILLENEUVE</i>	<i>BISCAROSSE</i>		
<i>LA GRANDE MOTTE</i>	<i>Finales UNSS</i>	<i>Juge Arb</i>	<i>Marius le Prince</i>
<i>FOS/MER</i>	<i>Finales F.F.Sport U</i>	<i>Juge Arb</i>	<i>Marius le Prince</i>

LYON - CARNAC - MARSEILLE - St JEAN-de-MONT - Le TOUQUET - SAINT-QUAY-PORTRIEUX. - GRUISSAN.

PORTICCIO - I.E LAVANDOU

Sur l'ensemble des sites une excellente motivation de tous ; le respect des consignes et un côté professionnel avéré.

16 arbitres ont été utilisés sur toutes les compétitions précitées

Mrs Raillon Gil , Setruk Olivier ; Rey Dominique, ont assurés le rôle de Juge arbitre sur différents sites .

Les Sites : Seul CARNAC n' a pu régler les indemnités et déplacements en temps voulu. Ceci n' est plus concevable.

Dorénavant il conviendra d' établir au préalable une estimation du coût de ces frais, de les transmettre bien avant la compétition à l' organisateur afin qu' il prenne ses dispositions et assuré le paiement sur le site immédiatement.

La TECHNIQUE: Il a été reproché " a certains arbitres plus de souplesse dans l'appréciation des touches de balle, et notamment de la passe. Ce geste reste à l'évidence la difficulté première de compréhension. Des efforts devront être faits dans ce sens. Le nouveau C.D. Rrom devrait, à l'aide d'images et de rulentis permettre une approche plus fine.

La FORMATION :

LE TOUQUET – seule étape sur laquelle Gil RAILLON juge arbitre a formé 8 arbitres à partir du jeudi matin. Ces 8 arbitres seront intégrés dans le listing officiel beach. Cette formation théorique et pratique (jeudi – vendredi – samedi) a permis d'apprécier les progrès évidents. C'est une bonne expérience.

St-QUAY-PORTRIEUX - 5 arbitres indoor ont officié sur les conseils du juge arbitre JC Bour durant les qualifications du vendredi. Ces arbitres ont de bonnes compétences pour intégrer le secteur beach après avoir reçu une formation sur la partie théorique. Il faut donc consolider ces acquis.

L.E LAVANDOU – 2 arbitres indoor ont, avec les arbitres internationaux du samedi-dimanche travaillé la pratique sur des matches de qualification. En dehors de cette excellente expérience, ils ont aussi les qualités requises pour intégrer le secteur beach après une formation théorique. (à suivre)

Une séance de formation théorique et pratique de la feuille de match a eu lieu sur le site. 12 marqueurs ont reçu cette formation par les 6 arbitres désignés sur la compétition.

PORTICCIO :Il convient de repenser les voyages qui trop souvent occultent un retour de nuit , ou une nuit supplémentaire au frais des arbitres concernés.

REMARQUE : il est à noter le manque d'intérêt de certaines lligues traversées pour l'arbitrage que ce soit au niveau C.R.A. ou C.D.A. Je dois reconnaître que la France était en vacances...Pas le beach!!!

MERCI DE ME LIRE ET PEUT ETRE AUSSI DE M'EN PARLER

Jean-Claude BOUR